

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 07 novembre 2016, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2016.
2. Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 07 octobre 2016.
3. Rapport d'activités du Syndicat mixte pour l'Enlèvement et Le Traitement des REsidus Ménagers (S.I.E.T.RE.M.) – année 2015.
4. Actualisation des taux et des modalités de remboursement des frais de déplacement des élus municipaux.
5. Avenant n°1 à la convention entre les communes de Lognes et Noisiel relative aux remboursements des frais de scolarité et à la facturation de la restauration scolaire, des centres d'accueil et de loisirs, des études surveillées, des classes de découvertes, des T.A.P.
6. Rétrocession par EPAMarne à la commune d'un terrain sis boulevard du Mandinet (parcelle cadastrée A 538).
7. Majoration du taux communal de la taxe d'aménagement dans le secteur dit du Centrex.
8. Remplacement d'un membre du Conseil Municipal au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
9. Tarifs de mise à disposition de la salle du Citoyen et des prestations complémentaires.
10. Tarifs de mise à disposition de la salle des fêtes familiales et des prestations complémentaires.
11. Tarifs de mise à disposition de la salle des fêtes associatives et des prestations complémentaires.
12. Redevance d'occupation du domaine public pour la fête foraine.
13. Tarif du repas pris par les enseignants.
14. Tarif du repas pris par le personnel communal.
15. Tarifs des insertions publicitaires dans le magazine municipal.
16. Tarifs des droits de place et de voirie.
17. Subvention au collège de la Maillière pour soutenir sa section canoë kayak – année 2016.
18. Communications du Maire.

* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, le

André YUSTE

Maire de Lognes

